

PRESENTS : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, CHAPPON Claude, PROHET Michelle, DEMAS Paul, JOUVHOMME Karen, RAMOUSSE Michel, SALANON Gérard, PERGIER Odile, SOULAS Elisabeth, COUTANSON Frédéric, MANIVIT Sandrine, PITAVY Benoît.

EXCUSES : DUMAS Yvette, GIRARD Franck, FERRY Fabienne (a donné pouvoir à DEMAS Paul), VIGNAL Hervé, DELAVAY COURTIAL Caroline, CHARBONNIER Fanny.

Le 23 septembre 2021 une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 28 septembre 2021 à 20h30.

PRESIDENT DE SEANCE : MIRMAND Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : PROHET Michelle

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2021/084	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	La délibération a désigné par 14 voix POUR Michelle PROHET
2021/085	ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 19 JUILLET 2021 A 20H30	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2021/086	VENTE DE LA PARCELLE AV 168	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2021/087	VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA CAPEV – GEPU – FAUBOURG DU MARCHEDIAL ET APPROBATION DE LA CONVENTION	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2021/088	REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNTS	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2021/089	REMBOURSEMENT ANTICIPE PRET RELAIS	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2021/090	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2021/091	DELIBERATION APPROUVANT LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY-EN-VELAY CONCERNANT LE POINT RELAIS JEUX	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2021/092	TARIFS POINT RELAIS JEU	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2021/093	CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES EN VUE DE RETENIR UNE PLATE-FORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS	Délibération approuvée par 14 voix POUR

Laurent MIRMAND,
Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON



(Handwritten signature)